

- R. Il s'ensuit que le divin magistère de l'Église, loin d'être un obstacle à l'amour du savoir, à l'avancement des sciences et au progrès de la civilisation, est au contraire pour ces choses une très grande lumière et une sûre protection, et de plus, influe beaucoup sur le perfectionnement même de la liberté humaine.
- D. La vraie liberté et la science digne de ce nom, n'ont donc aucun motif de s'irriter contre les lois justes et nécessaires qui doivent régler les enseignements humains, et que l'Église et la raison s'accordent à réclamer ?
- R. Aucun ; au contraire, comme bien des faits l'attestent, tout en dirigeant principalement son activité vers la défense de la foi chrétienne, l'Église s'applique aussi à favoriser l'amour et le progrès des sciences humaines, qui ne sont pas d'une médiocre utilité pour éclairer même les vérités révélées, et les services qu'elle a rendus dans cet ordre de choses sont immenses.
- D. Ne reste-t-il pas d'ailleurs un champ immense où l'activité peut s'exercer librement ?
- R. Oui, il y a toutes ces matières qui ne sont pas une connexion nécessaire avec la doctrine de la foi et des mœurs chrétiennes, ou sur lesquelles l'Église laisse aux savants toute la liberté de leurs jugements.
- D. Que ressort-il de ces considérations ?
- R. Il ressort que les partisans du libéralisme réclament pour eux-mêmes et pour l'Etat, une licence telle qu'il n'est point d'opinion si perverse à laquelle ils n'ouvrent la porte ; suscitent à l'Église obstacles sur obstacles, et confinent sa liberté dans les limites les plus étroites possibles.

(A suivre)

### Les actions pour libelle

Il en est qui souhaitent en voir diminuer le nombre.

Ils n'ont pas tort, si leurs souhaits portent sur celles qui sont seulement tracassières et du pur chantage.

Mais ils auraient infiniment plus raison de déplorer la cause qui donne naissance à ces sortes d'actions, c'est-à-dire, la licence